

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-AE74

présenté par
M. Garot, M. Olivier Faure et M. David

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Action extérieure de l'État »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Action de la France en Europe et dans le monde	1 000 000	0
Diplomatie culturelle et d'influence	0	1 000 000
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	0
TOTAUX	1 000 000	1 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement déposé par le groupe Socialistes et apparentés vise à renforcer la communication sur internet et les réseaux sociaux de la France en matière de politique étrangère et à lutter contre la désinformation.

Cet amendement augmente les crédits en faveur de la communication digitale et audiovisuelle (2,9 millions d'euros) qui « sont destinées à informer et faire comprendre au grand public, français et étranger, les enjeux de l'action extérieure et des positions internationales de la France. La communication multimédia permet au ministère de l'Europe et des affaires étrangères d'assurer une présence toujours plus dynamique sur internet et les réseaux sociaux, avec pédagogie et fiabilité ».

Dans un contexte stratégique fortement dégradé, la lutte contre la désinformation, notamment à travers la pédagogie de l'action publique à l'égard de l'opinion publique étrangère, devrait être une priorité si l'on considère les derniers développements de l'actualité des derniers mois notamment en Afrique.

Cet amendement :

- flèche donc 1 000 000 d'euros en AE et en CP vers l'action 01 « Coordination de l'action diplomatique » du programme 105 « Action de la France en Europe et dans le monde »
- et réduit d'un montant correspondant de 1 000 000 d'euros en AE et en CP l'action 01 « Appui au réseau » du programme 185 « Diplomatie culturelle et d'influence ». »

La diminution des crédits d'un montant correspondant est imposée par l'article 40 de la Constitution à travers l'obligation d'un gage financier à toute nouvelle mesure. Nous espérons que le Gouvernement reprendra cette mesure et lèvera ce gage.